

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
Centre de Développement des Technologies Avancées

CDTA

Avis d'attribution Provisoire

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE 4080200011006055

Le Centre De Développement Des Technologies Avancées informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation N°62/CDTA/2022 portant sur l'assurance patrimoine mobilier et immobilier du Centre De Développement Des Technologies Avancées, que l'attribution provisoire a été prononcée en faveur de l'entreprise suivante ;

ENTREPRISE RETENUE	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC	DELAI DE D'EXECUTION	Note Technico-financière	OBSERVATIONS
CIAR ASSURANCE NIF :099816080228608	2 348 041,22	Une (01) Année	40 Points	l'offre la mieux disante

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès du directeur de Centre De Développement Des Technologies Avancées, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première diffusion de l'avis d'attribution provisoire de l'opération, qui donne un avis dans un délai de quinze (15) jours, à compter de l'expiration du délai de dix (10) jours fixé ci-dessus.

Les soumissionnaires désirant voir les résultats de délibération de la commission d'évaluation, sont tenus de se présenter à la Direction, de centre dans un délai ne dépassant pas les trois (03) jours à compter du premier jour de la diffusion du présent avis d'attribution provisoire.